



Fiches Thématiques

France

Échanges extérieurs

Au troisième trimestre de 2006, les exportations françaises ont reculé. Ce recul est en grande partie lié à des phénomènes exceptionnels : faiblesse temporaire des ventes d'Airbus, repli des ventes de téléphonie mobile après deux trimestres inhabituellement élevés. Au total, les exportations croissent depuis le début de l'année à peu près en ligne avec la demande étrangère (cf. fiche « Conjoncture dans la zone euro »). Ce serait de nouveau le cas en fin d'année et au premier semestre de 2007.

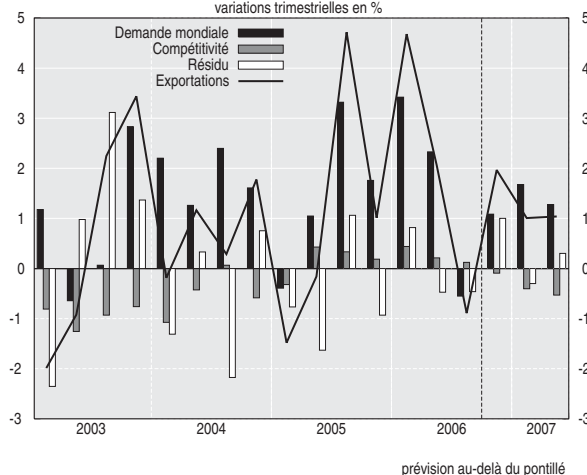
Alors qu'elles progressaient à un rythme élevé depuis plus d'un an, les importations françaises de produits manufacturés se sont légèrement contractées au troisième trimestre de 2006, également en partie du fait du repli des flux de téléphone mobile. Au quatrième trimestre de 2006, la croissance des importations, portée notamment par la reprise de l'investissement des entreprises, serait plus dynamique. Sur la première moitié de l'année 2007, la croissance des importations de produits manufacturés reviendrait sur un rythme de 1,5 % par trimestre.

Après un repli au troisième trimestre, les exportations manufacturées repartiraient à la hausse au quatrième trimestre et progresseraient de près de 10 % sur l'ensemble de l'année 2006

En moyenne annuelle, la croissance des exportations de produits manufacturés devrait avoir été nettement plus rapide en 2006 qu'en 2005 : +9,6 %

2

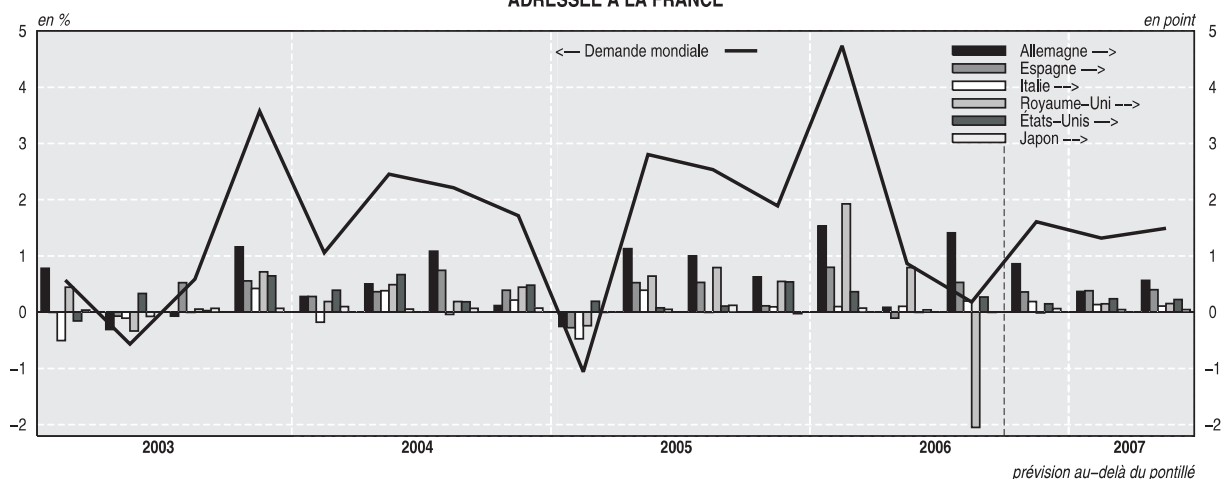
ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURÉS ET CONTRIBUTIONS ÉCONOMÉTRIQUES



après +2,8 %. Au troisième trimestre de 2006, les exportations de produits manufacturés ont diminué de 0,9 %, mais en grande partie en raison de phénomènes exceptionnels : repli des ventes de téléphonie mobile après deux trimestres inhabituellement élevés et faibles ventes d'Airbus du troisième trimestre. Au-delà des à-coups au trimestre le trimestre, les parts de marché à l'exportation de la France sont quasiment stables depuis l'été 2005.

1

CONTRIBUTIONS PAR PAYS À LA CROISSANCE DE LA DEMANDE MONDIALE ADRESSÉE À LA FRANCE



PRÉVISION DE CROISSANCE DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS AUX PRIX DE 2000

(évolution en %)

	2005				2006				2007		2005	2006	2007 acquis
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.			
Importations													
Ensemble des biens et services	1,0	1,1	2,7	2,8	1,2	2,8	0,0	1,7	1,2	1,2	6,4	7,7	4,1
Produits manufacturés	0,9	1,3	3,4	3,9	1,5	4,3	-0,2	2,2	1,5	1,5	7,3	10,4	5,3
Exportations													
Ensemble des biens et services	-0,5	0,4	3,4	0,7	2,9	1,1	-0,7	1,5	0,8	0,8	3,3	6,2	2,5
Produits manufacturés	-1,5	-0,2	4,7	1,0	4,7	2,1	-0,9	2,0	1,0	1,0	2,8	9,6	3,3

■ Préviation

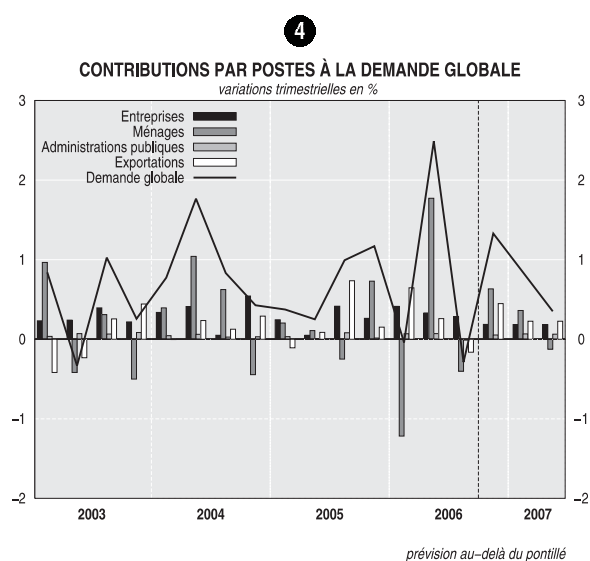
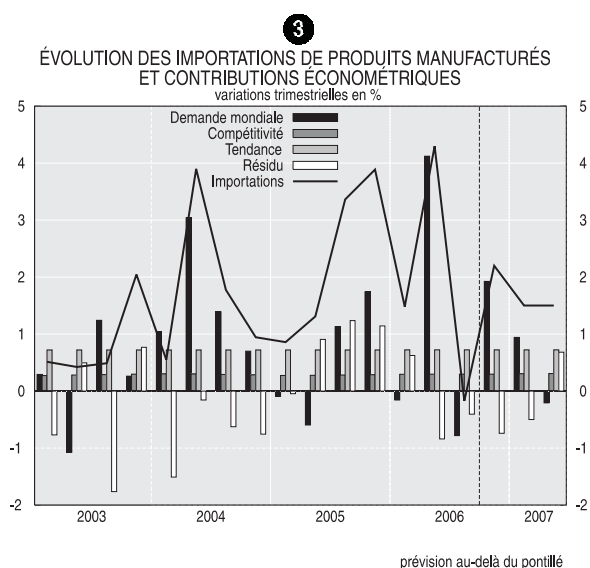
Pour la fin de l'année 2006, les perspectives de demande en provenance des principaux partenaires commerciaux de la France seraient orientées à la hausse (cf. graphique 2) : dans un contexte de ralentissement mondial, la demande adressée à la France serait soutenue principalement par le dynamisme des importations allemandes, du fait de l'anticipation des dépenses des ménages allemands face à la hausse de TVA du 1^{er} janvier 2007. Comme le laisse présager l'effritement des carnets de commande étrangers constaté depuis le mois de septembre, la croissance de la demande mondiale au premier semestre de 2007 devrait fléchir, sous l'effet du ralentissement prévu de l'activité en Allemagne et de la décélération américaine.

Dans ces conditions, la hausse des exportations de produits manufacturés atteindrait 2,0 % au quatrième trimestre de 2006, puis 1,0 % aux premier et deuxième trimestres de 2007, respectivement. L'acquis de croissance de +3,3 % pour 2007 représente une nette décélération par rapport à 2006. Des incertitudes entourent néanmoins cette prévision : d'abord, une nouvelle hausse de l'euro pourrait à nouveau peser sur la capacité des exportateurs à préserver leurs parts de marché. Ensuite, les exportations françaises pourraient pâtir d'un ralentissement plus brusque qu'anticipé de l'activité en Allemagne, premier client de la France, au cours du premier semestre de 2007. À l'inverse, la nette amélioration enregistrée dans la zone euro en 2006 pourrait lui

permettre de mieux absorber les chocs qui s'annoncent pour 2007 et soutenir plus que prévu nos exportations.

Après un léger recul au troisième trimestre, les importations rebondiraient en fin d'année et leur croissance se poursuivrait par la suite à un niveau soutenu

Les importations de produits manufacturés se sont contractées au troisième trimestre de 2006 (-0,2 % après +4,3 % au trimestre précédent). Ce ralentissement peut être relié à la modération de la demande finale des entreprises (investissement et stocks). La faiblesse des exportations, dont le contenu en importations manufacturées est proche de 15 %, pourrait aussi avoir joué. Le recul de la croissance d'ensemble masque cependant des disparités au niveau sectoriel : le dynamisme des importations de biens de consommation ne se dément pas au troisième trimestre (+3,7 %, soit une contribution de +0,8 % à la hausse d'ensemble), notamment en ce qui concerne les achats de produits de l'industrie textile. À l'inverse, les importations de produits de l'automobile et de biens d'équipements se replient nettement (-2,5 % et -2,6 %, respectivement). Dans le cas de l'industrie automobile, le recul des importations peut être rapproché du léger ralentissement du marché intérieur au troisième trimestre. Dans le



cas des biens d'équipement, il est notamment lié au repli dans la téléphonie mobile, après deux trimestres inhabituellement dynamiques.

Pour la fin de l'année, les conditions d'un rebond des importations seraient réunies : dynamisme de l'investissement des entreprises, consommation des ménages toujours soutenue et reprise des exportations. Par ailleurs, l'appréciation récente de l'euro a contribué à réduire le coût des achats à l'étranger, amplifiant ainsi le phénomène tendanciel de baisse de la compétitivité-prix à l'importation de la France (croissance plus rapide des prix à la production que des prix à l'importation). Ainsi, la croissance des importations de produits manufacturés serait de 2,2 % au quatrième trimestre de 2006, soit une progression de 10,4 % sur l'ensemble de l'année (après +7,3 % en 2005). Au premier semestre de 2007, leur

croissance ne devrait que très légèrement fléchir : elle serait de +1,5 % en moyenne par trimestre. L'acquis de croissance pour 2007 s'élèverait ainsi à + 5,3 %.

Au total, au troisième trimestre de 2006, les échanges extérieurs ont pesé sur la croissance du produit intérieur brut (à hauteur de -0,2 point). Sur l'ensemble de l'année 2006, les exportations de biens et services progresseraient de 6,2 % , après +3,3 % en 2005. L'accélération serait moins marquée pour les importations (+7,7 % en 2006 après +6,4 % en 2005). Ainsi, le prélèvement comptable du commerce extérieur sur la croissance du PIB serait moins important en 2006 qu'il ne l'a été l'année précédente. Il persisterait, mais à un faible niveau, début 2007. ■

Éléments du compte des administrations publiques

En 2006, les recettes des impôts perçus par les administrations publiques⁽¹⁾ augmenteraient sur un rythme soutenu, mais inférieur à celui constaté en 2005 (+4,4 % après +5,4 % en 2005). Cette hausse reposerait sur une augmentation encore importante des recettes des impôts courants sur le revenu et le patrimoine (+6,3 % après +6,2 %), et sur l'évolution encore assez dynamique des rentrées de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) totale grevant les produits (+4,8 % après +5,2 %). À l'inverse, les recettes des impôts sur les salaires et la main-d'œuvre décélèreraient en 2006 (+0,5 % après +8,8 %), de même que les recettes des autres impôts liés à la production (+2,6 % après +5,6 %).

Au premier semestre de 2007, la croissance des recettes des administrations publiques serait très modérée à +0,6 % en glissement semestriel. Les recettes des impôts courants sur le revenu et le patrimoine diminueraient de -1,7 % après une augmentation importante au deuxième semestre 2006 (+7,0 %), tandis que les impôts sur la production et les importations connaîtraient une croissance modérée.

(1) Les recettes fiscales regroupent :

- les impôts sur la production et les importations, tels que la TVA, la TIPP, la taxe professionnelle, la taxe foncière,
- les impôts sur le revenu et le patrimoine des sociétés et des ménages,
- les impôts en capital, soit essentiellement les droits de mutation et de succession.

(2) Ces impôts comprennent essentiellement la taxe professionnelle et la taxe foncière.

(3) La taxe d'habitation des ménages est enregistrée dans les autres impôts sur le revenu et le patrimoine.

En 2006, les recettes des impôts sur la production et les importations auraient été un peu moins dynamiques qu'en 2005

Les impôts sur la production et les importations auraient été un peu moins dynamiques en 2006 qu'en 2005 avec un taux de croissance de +3,5 % (après +4,8 % en 2005).

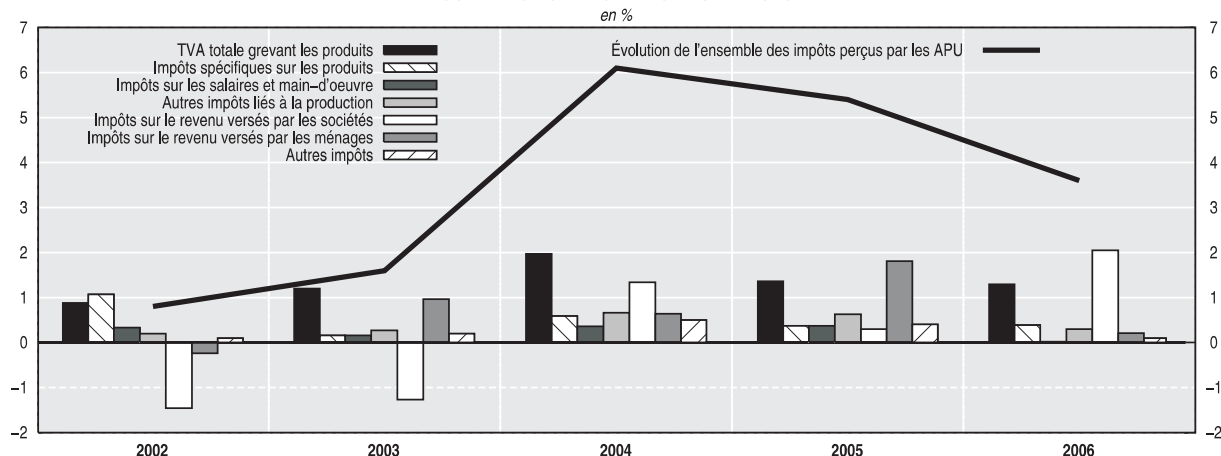
Les recettes de TVA, qui constituent la moitié de ces impôts, auraient crû de nouveau fortement (+4,8 % après +5,2 % en 2005) en ligne avec des consommations finales toujours dynamiques. Les impôts spécifiques sur les produits auraient conservé leur rythme de croissance (+2,7 % après +2,5 % en 2005).

Les recettes des impôts sur les salaires et la main-d'œuvre auraient décéléré à l'inverse en 2006 à +0,5 %, après une hausse de 8,8 % en 2005. Ce ralentissement résulterait, en premier lieu, d'une baisse des taux de l'assurance garantie salaire (AGS) au 1^{er} janvier 2006 (0,25 % après 0,35 %) et au 1^{er} juillet 2006 (0,15 % après 0,25 %). Elle serait due, en second lieu, à la fin de la montée en charge de la contribution de solidarité instaurée au 1^{er} juillet 2004.

Les autres impôts liés à la production⁽²⁾, perçus essentiellement au profit des collectivités locales⁽³⁾, auraient également ralenti, à +2,6 % après +5,6 % en 2005, du fait de la mesure de dégrèvement de taxe

1

CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX IMPÔTS



IMPÔTS PERÇUS PAR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES⁽¹⁾

(poids correspondant à l'année 2005)

	Glissements semestriels (évolution en %)					Niveaux en millions d'euros			Moyennes annuelles (évolution en %)		
	2005		2006		2007	2004	2005	2006	2004	2005	2006
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Impôts sur la production et les importations (56,6 %)	1,5	2,1	2,3	0,6	2,2	253,7	265,9	275,2	6,3	4,8	3,5
TVA totale grevant les produits (26,2 %)	1,5	2,8	3,0	1,2	1,8	117,1	123,1	129,1	7,6	5,2	4,8
Impôts spécifiques sur les produits (14,7 %)	-0,2	1,7	2,8	-0,1	2,4	67,1	68,8	70,6	3,8	2,5	2,7
Impôts sur les salaires et main-d'oeuvre (4,4 %)	1,4	1,6	-0,1	-2,4	4,8	18,8	20,5	20,6	8,7	8,8	0,5
Autres impôts liés à la production (11,3 %)	3,5	1,4	1,1	1,3	1,8	50,4	53,2	54,6	5,8	5,6	2,6
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (41,5 %)	3,0	7,2	-2,1	7,0	-1,7	183,3	194,7	207,0	5,3	6,2	6,3
Impôts sur le revenu versés par les sociétés (8,4 %)	-13,3	50,9	-31,9	55,6	-5,4	38,2	39,5	49,1	17,3	3,4	24,4
Impôts sur le revenu versés par les ménages (29,2 %) ⁽²⁾	7,0	-2,7	7,2	-4,3	0,3	129,3	137,3	138,3	2,1	6,2	0,7
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine (3,4 %)	9,7	-0,9	13,2	7,9	-6,8	14,7	15,9	17,4	6,0	8,6	9,2
Impôts en capital (1,9 %)	8,3	9,4	-18,0	-1,5	5,7	8,6	9,0	8,1	16,8	4,1	-9,6
Total des impôts perçus par les APU	2,2	4,4	0,0	3,2	0,6	445,7	469,6	490,4	6,1	5,4	4,4

Prévision

Les impôts sont classés et évalués ici selon les conventions de la Comptabilité nationale.

(1) Centrales, locales et de sécurité sociale.

(2) Recouvrant notamment l'impôt sur le revenu proprement dit (IRPP) et la CSG.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2005.

NB : Certaines données comme la TVA totale grevant les produits et les impôts spécifiques sur les produits sont corrigées des jours ouvrables, ce qui a un effet sur les données annuelles.

NB : Les chiffres présentés ici pour les impôts sur le revenu versés par les ménages et par les sociétés sont y compris retraitement comptable de l'avoir fiscal : ceci explique le fort gonflement de l'impôt versé par les sociétés et la forte baisse de l'impôt sur le revenu versé par les ménages (cf. encadré de la Note de conjoncture de juin 2006).

professionnelle des investissements nouveaux, déclinée en 2004 et dont l'effet se fait sentir en 2006.

Les recettes des impôts courants sur le revenu et le patrimoine resteraient assez dynamiques en 2006

Après une croissance de 6,2 % en 2005, les recettes des impôts courants sur le revenu et le patrimoine auraient augmenté de 6,3 % en 2006. Les recettes des impôts sur le revenu versés par les ménages au sens de la comptabilité nationale se seraient presque stabilisées à 0,7 % en 2006 après une augmentation de 6,2 % en 2005. Cet écart de croissance, purement comptable, est lié au mode d'enregistrement de l'avoir fiscal par la comptabilité nationale (cf. Note de conjoncture de juin 2006, encadré page 82). Hors cet effet comptable, les impôts sur le revenu versés par les ménages seraient restés dynamiques en 2006 du fait de la hausse du revenu des ménages en 2005 et de la fiscalisation des plans d'épargne logement (PEL) de plus de 10 ans qui augmente les recettes de contribution sociale généralisée (CSG) perçues sur les revenus de patrimoine et de placement.

Les autres impôts sur le revenu et le patrimoine auraient de nouveau progressé sur un rythme soutenu en 2006 (+9,2 % après +8,6 % en 2005 et +6,0 % en 2004), avec notamment des recettes de taxe d'habitation et d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) toujours très dynamiques.

Les recettes des impôts sur le revenu versés par les sociétés, telles qu'enregistrées par la comptabilité nationale, auraient augmenté très fortement en 2006, compte tenu du traitement comptable de l'a-

voir fiscal⁽⁴⁾. Hors cet effet comptable, les recettes des impôts sur le revenu versés par les sociétés auraient toutefois également accéléré en 2006. Cette augmentation résulterait du gonflement des bénéfices des sociétés, notamment financières, et de la poursuite de la réforme du régime des acomptes de l'impôt sur les sociétés (IS).

Les impôts en capital, constitués principalement des droits de succession et droits de donation, auraient fortement diminué en 2006 (-9,6 % après +4,1 % en 2005 et surtout +16,8 % en 2004). Cette diminution importante serait due à la disparition au 31 décembre 2005 des mesures exceptionnelles favorisant les donations⁽⁵⁾.

Au premier semestre 2007, la croissance des recettes fiscales des administrations publiques se limiterait à 0,6 % en glissement semestriel

Cette hausse serait le résultat de deux mouvements opposés. D'un côté, les impôts sur la production et les importations accéléreraient légèrement (+2,2 % au premier semestre 2007 après +0,6 % au second semestre 2006). De l'autre, les recettes des impôts courants sur le revenu et le patrimoine se replieraient à -1,7 % au premier semestre 2007, après +7,0 % au second semestre 2006.

(4) Le traitement de l'avoir fiscal par la comptabilité nationale est quasi neutre au niveau du total des impôts courants sur le revenu et le patrimoine et donc des recettes des administrations publiques.

(5) Les donations consenties en pleine propriété entre le 25 septembre 2003 et le 31 décembre 2005 ont bénéficié d'une réduction de droits de 50 %.

L'augmentation des impôts sur la production et les importations concernerait aussi bien les recettes de TVA totale grevant les produits (+1,8 % après +1,2 % au second semestre 2006) que les impôts spécifiques sur les produits (+2,4 % après -0,1 %) qui en sont les principaux contributeurs. Par ailleurs, les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre se redresseraient à +4,8 % au premier semestre 2007 après la baisse du second semestre (-2,4 %) liée à la baisse des taux de l'AGS intervenue en 2006.

La quasi-stabilisation des recettes des impôts courants sur le revenu et le patrimoine serait soutenue par deux mouvements. En premier lieu, l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) diminuerait dès le premier semestre 2007 sous l'effet de la refonte du barème de l'impôt sur le revenu de 2006. En second lieu, les recettes des autres impôts sur le

revenu et le patrimoine diminueraient elles aussi nettement (-6,8 % après 7,9 %) en raison notamment de la mise en place du bouclier fiscal⁽⁶⁾ en 2007. Hors effet comptable lié à la suppression de l'avoir fiscal, les impôts sur le revenu versés par les sociétés resteraient dynamiques en 2007.

Au total, l'acquis de croissance pour les impôts perçus par les administrations publiques serait de +2,5 % à la mi-2007. ■

(6) Le bouclier fiscal instaure un droit à restitution des impositions directes (IRPP, ISF, taxe foncière et taxe d'habitation sur l'habitation principale) pour la fraction excédant 60 % des revenus perçus l'année précédant celle du paiement de ces impositions.

Prix à la consommation

De juin à octobre 2006, l'inflation a reculé de 1,9 % à 1,1 %, principalement sous l'effet du repli des prix des produits pétroliers. Dans le même temps, l'inflation sous-jacente est passée de 1,1 % à 1,2 %, variation due aux prix des services (les prix des services de santé ainsi que les coûts de logement ayant accéléré sans que le ralentissement des prix des services de télécommunication ne compense totalement ces accélérations). Sous l'hypothèse d'un prix du baril de Brent à 60 dollars et d'un taux de change de 1,30 dollar pour un euro en moyenne sur le quatrième trimestre, l'inflation serait de 1,4 % en décembre. L'inflation sous-jacente augmenterait à 1,5 % en raison d'une évolution plus soutenue que l'année précédente des prix des produits manufacturés en fin d'année.

Au premier semestre de 2007, sous les hypothèses d'un cours du Brent à 60 dollars en moyenne et d'une stabilisation du taux de change de l'euro à 1,30 dollar, le glissement annuel des prix de l'énergie deviendrait nettement négatif, abaissant l'inflation d'ensemble à 0,8 % en juin. L'inflation sous-jacente varierait autour de 1,5 % au cours du premier semestre pour finir à ce niveau en juin. Les effetshausiers de la maturation de la reprise et de l'amélioration du marché du travail sur les prix et les coûts seraient compensés par les effets de diffusion de la baisse des prix énergétiques.

Les prix de l'énergie se situeraient en 2007 en dessous des niveaux élevés observés en début d'année 2006

Tirés par l'envolée du prix du pétrole, les prix des produits pétroliers ont connu depuis plus de deux ans des glissements annuels à deux chiffres. Depuis les records observés durant l'été 2006, le cours du Brent a chuté rapidement pour s'établir autour de 60 dollars sur les derniers mois (cf. fiche « Pétrole et matières premières ») et dans son sillage, la composante « produits pétroliers » de l'indice des prix est passée d'un glissement annuel de +11,6 % en juin 2006 à -6,9 % en octobre. C'est ce mouvement marqué qui imprime aux prix énergétiques leur profil sur la deuxième moitié de l'année. Ainsi, sous les hypothèses d'un baril de pétrole cotant en moyenne 60 dollars au quatrième trimestre et d'un taux de change de 1,30 dollar pour un euro, les prix énergétiques reviendraient en décembre 2006 à un glissement annuel modéré de +2,1 % (alors qu'il était de +10,1 % en juin de cette année, cf. tableau). Tendrant à contrebalancer la décreue de l'inflation énergétique, une hausse des tarifs électriques de 1,7 % est intervenue en août 2006, faisant suite à une quasi-stabilité depuis 2003.

Poursuivant l'orientation observée, le glissement annuel des prix énergétiques décroîtrait sur le début de l'année 2007, sous l'hypothèse d'un baril de pétrole s'établissant à 60 dollars et d'une stabilisation

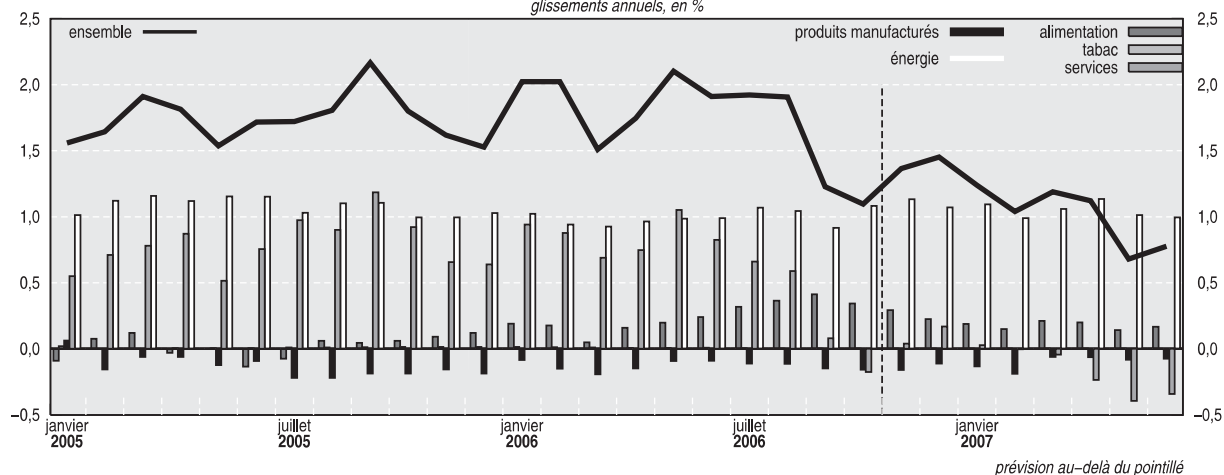
TABLEAU : LES PRIX À LA CONSOMMATION

Regroupements IPC (pondérations 2006)	Glissements annuels					Moyennes annuelles		
	juin 2005	déc. 2005	juin 2006	déc. 2006	juin 2007	2004	2005	2006
	(évolution en %)							
Alimentation (16,7 %)	-0,8	0,7	1,4	1,3	1,0	0,6	0,1	1,5
Tabac (1,8 %)	0,2	0,7	0,5	0,2	0,0	24,5	0,5	0,4
Produits manufacturés (31,5 %)	-0,3	-0,6	-0,3	-0,4	-0,2	0,2	-0,5	-0,4
Énergie (8,2 %)	9,7	8,2	10,1	2,1	-4,2	4,9	10,1	6,5
dont : produits pétroliers (5,1 %)	15,2	11,1	11,6	0,1	-7,2	8,6	15,3	6,9
Services (41,7 %)	2,8	2,5	2,4	2,6	2,4	2,6	2,6	2,4
dont : loyers-eau (7,3 %)	3,8	3,4	3,5	3,7	3,3	2,9	3,7	3,7
services de santé (5,1 %)	1,2	1,2	2,7	2,8	1,1	0,8	1,0	2,4
transports-communications (4,9 %)	0,8	0,8	-2,1	-1,6	0,4	0,8	1,0	-2,0
autres services (24,4 %)	3,1	2,8	2,9	3,0	2,9	3,1	3,0	3,0
Ensemble (100 %)	1,7	1,5	1,9	1,4	0,8	2,1	1,8	1,6
Ensemble hors énergie (91,8 %)	1,0	1,1	1,2	1,3	1,2	1,9	1,0	0,9
Ensemble hors tabac (98,2 %)	1,6	1,6	1,9	1,3	0,7	1,7	1,7	1,7
Inflation sous-jacente (60, 9%)⁽¹⁾	1,1	0,9	1,1	1,5	1,5	1,7	1,0	1,1
Ensemble IPCH	1,7	1,7	2,2	1,6	0,9	2,3	1,9	1,9

■ Prévission

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

1
DÉCOMPOSITION DE L'INFLATION EN FRANCE
contributions des grands postes
 glissements annuels, en %



du taux de change de l'euro à 1,30 dollar. À la fin du premier semestre, du fait des sommets atteints un an plus tôt, les prix des produits pétroliers présenteraient un glissement annuel de -7,2 % après +0,1 % en décembre. Cela conduirait à une déflation énergétique de -4,2 % en juin 2006. Les prix d'électricité et de gaz resteraient stables sur la période de prévision, la prochaine révision des prix du gaz de ville ne devant pas intervenir à l'horizon de la note.

Après la pointe estivale, l'inflation des produits alimentaires redeviendrait plus modérée en fin d'année et durant le premier semestre de 2007

Subissant des conditions climatiques plus défavorables qu'en 2005, l'été 2006 a vu le glissement annuel des prix alimentaires passer de +1,4 % en juin à +2,5 % en septembre. Les prix des produits frais, qui sont responsables de cette accélération, ont atteint des niveaux élevés en raison de la sécheresse estivale. Toutefois, avec la baisse des prix des produits frais à l'automne, le glissement annuel des prix alimentaires a commencé à diminuer (+2,1 % en octobre) et s'établirait à +1,3 % en décembre (cf. tableau et graphique 1).

Au cours du premier semestre de 2007, les prix de la composante «alimentaire hors frais» connaîtraient un glissement annuel relativement stable autour de +1,0 % tandis que celui des prix des produits frais décroîtrait au deuxième trimestre en raison d'effets de base liés à la hausse observée des prix des fruits et légumes en mai et juin 2006. Au total, l'inflation alimentaire reviendrait à 1,0 % en juin 2007.

Les prix des produits manufacturés continueraient de baisser régulièrement avec un glissement annuel autour de -0,3 %

Depuis juin 2006 où il s'établissait à -0,3 %, le glissement annuel des prix des produits manufacturés est descendu à -0,5 % en octobre, principalement en raison de l'ameublement et des biens d'équipement ménager, et devrait être de -0,4 % en décembre. L'effet de la mise en place depuis le 15 novembre de la mesure d'éco-participation⁽¹⁾ jouerait marginalement à la hausse sur les prix des équipements ménagers, électriques et électroniques.

À la fin du premier semestre de 2007, le glissement annuel des prix des produits manufacturés serait de -0,2 %. Une partie du léger mouvement à la hausse par rapport à décembre proviendrait d'une sortie de glissement d'une baisse de prix des produits de santé au premier trimestre 2006, suite à une diminution de prix des médicaments.

Ce rythme de baisse des prix des produits manufacturés proche de celui observé sur les dernières années proviendrait d'influences opposées. Les effets haussiers de la maturation de la reprise et de l'amélioration du marché du travail sur les prix et les coûts seraient compensés par les effets de diffusion de la baisse des prix énergétiques.

(1) Cette taxe destinée à financer le recyclage de ces appareils est payée par le consommateur au moment de l'achat. Son montant est fixé pour chaque type d'appareil et est d'autant plus important (relativement à la valeur de l'achat) que l'équipement est polluant. Sachant qu'une partie de la hausse des prix pourrait être absorbée par les marges des distributeurs et que le poids des appareils concernés dans la composante « produits manufacturés » est faible, l'impact inflationniste de la mesure serait très limité.

Le rythme de progression des prix des services resterait stable

Au second semestre de 2006, le glissement annuel des prix des services se serait légèrement accru, passant de 2,4 % en juin 2006 à 2,6 % en octobre comme en décembre. Cette remontée est due principalement aux services de transports et télécommunications et dans une moindre mesure au poste « loyers, eau et charges ». D'ici juin 2007, le glissement annuel des prix des services reviendrait à 2,4 % en raison notamment du repli des prix des services de santé.

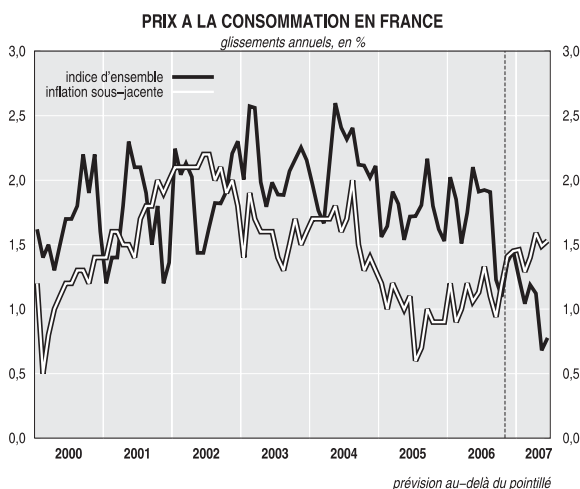
La composante « transports et télécommunications » connaîtrait une décroissance annuelle des prix moins forte en décembre (glissement annuel de -1,6 % après -2,1 % en juin) en raison notamment d'effets de base des services de télécommunication. Mais les augmentations de tarifs postaux intervenues au 1^{er} octobre 2006 ont aussi contribué à ce mouvement. Durant le premier semestre de 2007, les prix des télécommunications retrouveraient leurs niveaux de l'année précédente et conduiraient à une remontée du glissement annuel des prix des services de communication. L'inflation dans les transports, après avoir sensiblement baissé entre juin et décembre 2006 en lien avec le reflux des prix des carburants, resterait relativement modérée sur la première moitié de 2007. Finalement, le glissement annuel des prix de transports et télécommunications s'établirait à +0,4 % en juin 2007.

La composante « loyer, eau et charges », après avoir connu une légère hausse entre juin et décembre 2006 (de +3,5 % à +3,7 %), verrait un ralentissement de ses prix sur le début d'année prochaine, du fait de hausses moindres qu'en début 2006. Les services de santé ont connu une inflation assez stable sur la fin d'année 2006 et le glissement annuel prévu en juin 2007 serait inférieur à celui de décembre en raison de la sortie de glissement de la hausse des tarifs des consultations des médecins du second semestre 2006. Enfin, le glissement annuel des « autres services », qui est resté autour de +3,0 % depuis 2005, s'établirait à la mi-2007 à +2,9 %.

Malgré une inflation sous-jacente qui augmente, la baisse des prix énergétiques tire vers le bas la croissance de l'indice d'ensemble

Alors que l'inflation sous-jacente passerait de +1,1 % en juin à +1,5 % en fin d'année 2006, notamment sous l'effet des services, l'indice d'ensemble connaîtrait une évolution en sens inverse, son glissement passant de 1,9 % à 1,4 % (cf. graphique 2). L'origine de cette divergence est directement imputable au glissement des prix énergétiques. Au cours du premier semestre de 2007, l'inflation sous-jacente resterait autour de 1,5 % alors que l'hypothèse de prix du baril de pétrole conduirait l'inflation d'ensemble à +0,8 % en

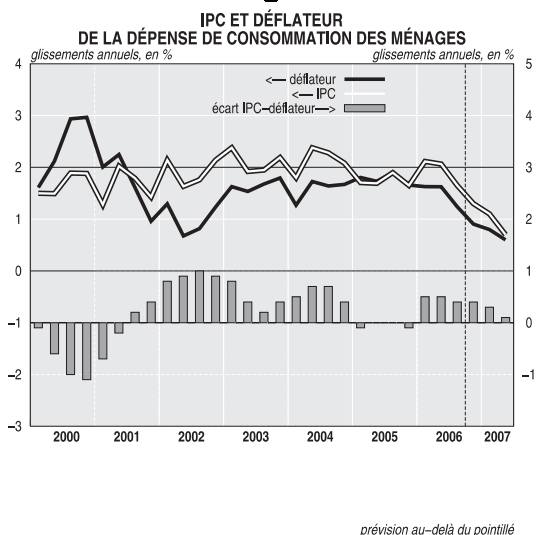
2



juin prochain. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) suivrait une évolution à la baisse similaire à celle de l'indice des prix à la consommation (IPC) passant de +2,2 % en juin à +1,6 % en décembre et +0,9 % en juin 2007.

Après avoir diminué de 0,1 point entre le deuxième et le troisième trimestres, l'écart entre l'IPC et le déflateur des dépenses de consommation des ménages se réduirait encore en prévision (cf. graphique 3), en raison notamment du secteur énergétique. Le poids plus élevé de l'énergie dans l'IPC que dans le déflateur des dépenses de consommation des ménages, associé à la baisse du glissement annuel des prix énergétiques, contribuerait à réduire l'écart habituellement positif entre l'IPC et le déflateur. ■

3



Emploi

En 2006, environ 243 000 emplois seraient créés dans l'ensemble de l'économie française. Cette progression de l'emploi a été largement soutenue par la croissance dans les secteurs marchands. Elle serait également portée par une forte hausse dans les secteurs non marchands, où l'emploi aidé progresserait.

Ainsi, après une année de reprise en 2005 (+77 000 postes), l'emploi salarié marchand gagnerait de la vigueur : porté par une activité économique plus robuste, les secteurs marchands non agricoles créeraient 138 000 postes en 2006, puis 73 000 au premier semestre 2007. L'industrie détruirait moins d'emplois, tandis que l'embauche dans la construction resterait dynamique et que l'emploi dans le tertiaire marchand croîtrait régulièrement. En revanche, l'emploi aidé serait en légère diminution au début de l'année prochaine.

Une croissance régulière de l'emploi salarié marchand non agricole

Après une année 2005 de reprise (+77 000 postes), l'ensemble des secteurs marchands non agricoles créerait 138 000 emplois en 2006. En effet, le retour de l'activité à un rythme de croissance plus soutenu depuis la fin de l'année 2005 permet une nette progression de l'emploi. Ainsi, celui-ci croîtrait de 0,1 % à 0,4 % en rythme trimestriel, soit environ 20 000 à 60 000 postes supplémentaires pour chaque trimestre de l'année 2006 (cf. graphique 1 et

tableau 1). L'emploi serait essentiellement tiré par l'activité économique⁽¹⁾. En 2007, la croissance tirerait de nouveau la progression de l'emploi, mais sur un rythme plus faible que cette année.

En 2005, les gains de productivité par tête se sont affaiblis : de 1,9 % en 2004 en moyenne annuelle, ils sont passés à 1,2 % en raison notamment du ralentissement de l'activité (c'est le phénomène du « cycle de productivité »), mais aussi d'un affaiblissement apparent de la productivité tendancielle. Avec la reprise enregistrée en 2006, les gains de productivité se seraient de nouveau redressés, à 1,4 % en moyenne annuelle, soit un peu en dessous de leur tendance de long terme (cf. graphique 1).

(1) Le dispositif du contrat nouvelles embauches (CNE) y contribuerait aussi. D'août 2005 à octobre 2006, l'Acoss estime (par extrapolation des déclarations faites sur Internet) qu'il y aurait eu au total 708 000 intentions d'embauche en CNE (entrées brutes cumulées). Selon les dernières statistiques disponibles, le nombre d'entrées dans ce dispositif ralentirait. L'effet net sur l'emploi est cependant difficile à évaluer : d'une part certains contrats peuvent déjà avoir été interrompus (une enquête Dares-Acoss de juin 2006 indique ainsi qu'environ 30 % des CNE se termineraient dans les 6 premiers mois) ; d'autre part, le CNE se substitue en partie à d'autres formes d'embauches et ces effets de substitution ne peuvent pas être directement mesurés. Une enquête menée par la Dares et l'Acoss (juin 2006) fournit un ordre de grandeur de ces substitutions et conduit à évaluer l'effet net à environ 10 %. Ceci correspond à l'ordre de grandeur retenu dans les notes de conjoncture précédentes pour la mesure de cet effet (environ 15 000 par trimestre). Celui-ci devrait progressivement décroître au cours des prochains trimestres.

1
PRODUCTIVITÉ APPARENTE DANS LES SECTEURS PRIVÉS NON AGRICOLES
ET DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

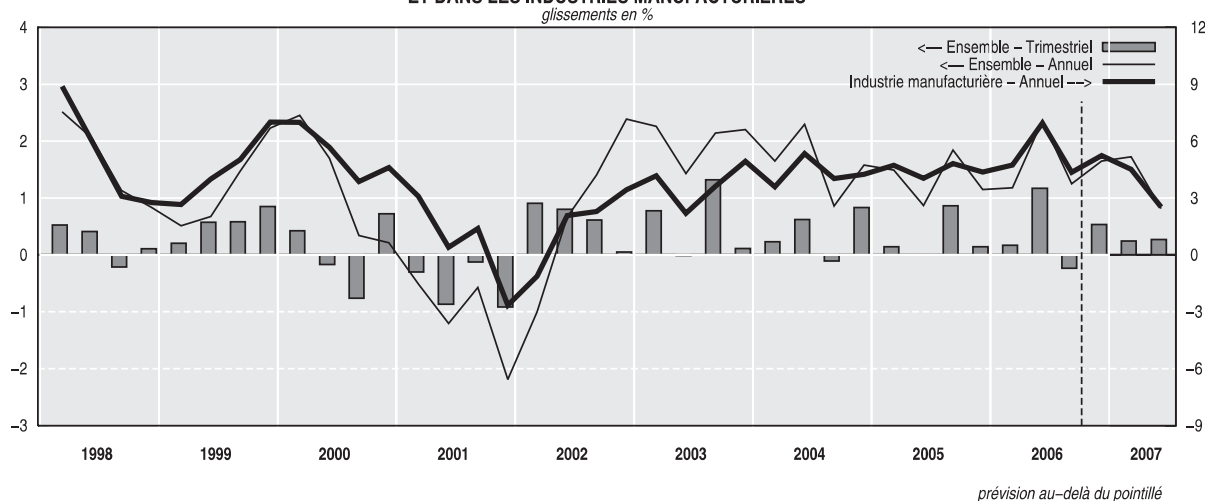


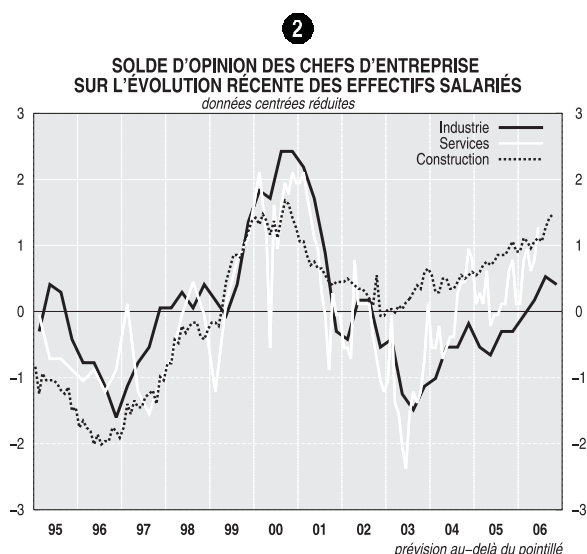
TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements trimestriels taux d'évolution en % - CVS										Glissements an- nuels taux d'évolution en % - CVS			Niveau de fin d'année en milliers - CVS		
	2005				2006				2007		2004	2005	2006	2004	2005	2006
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.						
Salariés des secteurs essentiellement marchands (1)	0,2	0,0	0,1	0,2	0,2	0,4	0,1	0,2	0,3	0,2	0,1	0,5	0,9	15434	15511	15648
Industrie	-0,6	-0,6	-0,7	-0,5	-0,4	-0,6	-0,5	-0,4	-0,4	-0,4	-2,4	-2,5	-1,9	3870	3773	3701
Industries agro-alimentaires	-0,1	-0,5	-0,1	-0,3	-0,3	-0,3	0,1	-0,3	-0,2	-0,1	-2,1	-1,0	-0,8	570	565	560
Énergie	-0,3	-0,4	-0,3	-0,5	0,2	-0,2	-0,5	-0,2	-0,2	-0,2	0,8	-1,4	-0,6	238	235	233
Industrie manufacturière	-0,8	-0,7	-0,8	-0,6	-0,5	-0,7	-0,6	-0,4	-0,5	-0,5	-2,7	-2,9	-2,2	3062	2974	2908
dont :																
<i>Biens de consommation</i>	-1,5	-1,3	-1,3	-0,9	-0,2	-0,8	-0,6	-0,6	-0,6	-0,6	-3,2	-4,8	-2,2	633	603	589
<i>Automobile</i>	-0,2	-0,6	-0,9	-0,7	-0,9	-1,2	-0,6	-0,6	-0,5	-0,5	0,0	-2,4	-3,4	294	287	277
<i>Biens d'équipement</i>	-0,4	-0,3	-0,5	-0,2	-0,1	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-2,4	-1,5	-0,5	772	761	757
<i>Biens intermédiaires</i>	-0,8	-0,7	-0,8	-0,7	-0,8	-0,8	-0,8	-0,5	-0,7	-0,7	-3,1	-2,9	-2,9	1363	1323	1285
Construction	0,6	0,9	0,9	1,1	1,1	1,0	0,8	0,8	0,8	0,8	2,0	3,5	3,7	1304	1350	1400
Tertiaire essentiellement marchand	0,4	0,1	0,4	0,4	0,3	0,6	0,2	0,4	0,4	0,3	0,8	1,2	1,5	10260	10388	10547
dont :																
<i>Commerces</i>	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4	0,3	0,0	0,6	1,0	3010	3027	3056
<i>Transports</i>	-0,1	-0,2	-0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,1	-0,3	0,8	1072	1070	1078
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	0,8	0,1	0,6	0,6	0,4	1,0	0,2	0,5	0,5	0,4	1,5	2,0	2,1	5467	5579	5697
<i>Activités financières</i>	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,3	0,1	0,2	0,1	-0,3	0,4	0,5	710	713	716
	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS										Glissements an- nuels taux d'évolution en % - CVS			Niveau de fin d'année en milliers - CVS		
	2005		2006		2007		2004	2005	2006	2004	2005	2006				
	S1	S2	S1	S2	S1											
Tertiaire essentiellement non marchand	0,2	0,6	0,6	0,8	0,5	0,5	0,8	1,5	6808	6862	6964					
dont emplois aidés	-23,5	1,4	6,2	19,5	-5,8	-24,0	-7,6	9,6	291	269	295					
EMPLOI TOTAL (y compris sala- riés agricoles et non-salariés)	0,2	0,4	0,5	0,5	0,5	0,3	0,6	1,0	24769	24918	25160					

■ Prévission
(1) Secteurs EB-EP

L'emploi salarié industriel baisserait de façon moins marquée qu'en 2005

Avec une activité peu dynamique en 2005, l'industrie a perdu 97 000 emplois (cf. graphique 3). En lien avec l'amélioration de l'opinion des chefs d'entreprises relative à l'emploi au cours de la période ré-

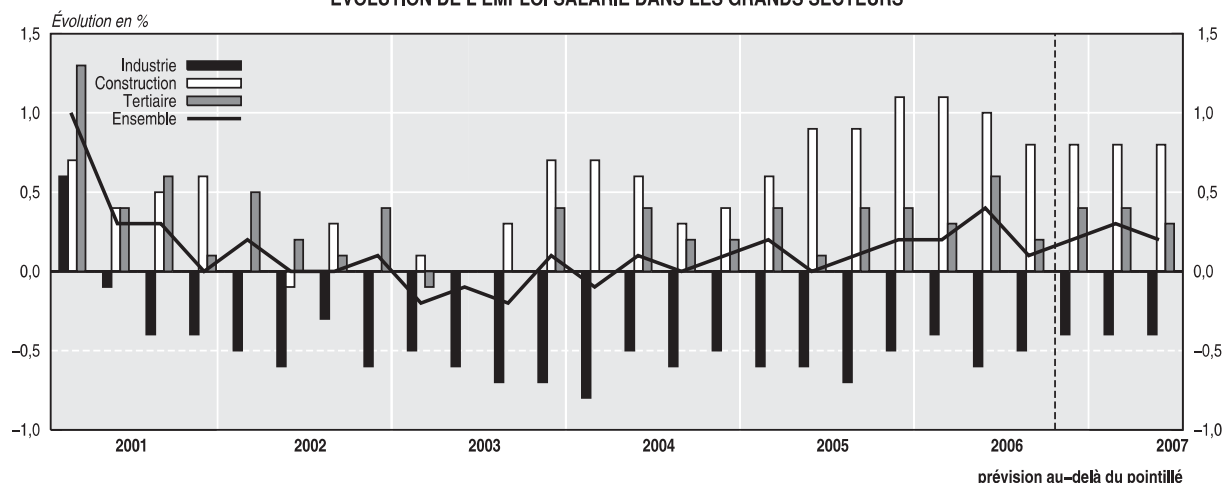


cente (cf. graphique 4) et le redressement de l'activité (cf. fiche « Production »), l'industrie perdrait cependant moins de postes en 2006 qu'en 2005 : -72 000 emplois, soit -1,9 % en rythme annuel. Les perspectives s'améliorant jusqu'au premier semestre de 2007, les destructions d'emplois ralentiraient, pour se stabiliser à partir du quatrième trimestre de 2006 à un rythme de -0,4 % par trimestre.

L'emploi dans la construction resterait très dynamique

La construction aurait créé près de 50 000 emplois en 2006, soit une progression de 3,7 %, la plus forte depuis 2000. Celle-ci ferait suite à une hausse déjà forte en 2005 (46 000 emplois créés). L'opinion des chefs d'entreprise dans ce secteur ne semble pas remettre en question cette dynamique (cf. graphique 2) qui persisterait sur un rythme trimestriel égal à celui de 2006 (+0,8 %).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LES GRANDS SECTEURS



Dans le secteur tertiaire marchand, l'emploi continuerait de progresser au même rythme

Le secteur tertiaire marchand aurait créé 160 000 emplois en 2006, qui proviennent en grande partie de la progression de l'intérim et des services marchands. Ainsi, ces derniers ont été le principal moteur de cette croissance de l'emploi : 120 000 postes y ont été créés. En 2007, le dynamisme des services se maintiendrait, comme en témoignent les réponses des chefs d'entreprise dans les dernières enquêtes de conjoncture dans les services (cf. graphique 2). Cependant, la hausse de l'emploi serait moindre, avec environ 50 000 emplois créés au premier semestre. La progression de l'emploi dans le commerce devrait s'établir à +0,7 % sur cette période (cf. tableau 1). Ainsi, le secteur tertiaire marchand créerait environ 80 000 emplois au cours du premier semestre 2007, soit une progression trimestrielle de 0,4 % puis 0,3 % (cf. graphique 3).

La hausse de l'emploi salarié dans le secteur non marchand continuerait sur le premier semestre de 2007

L'emploi salarié dans le secteur non marchand serait toujours en augmentation en 2006 (+1,5 % en glissement annuel), après +0,8 % en 2005.

Contrairement à ce qui était observé depuis 2001, l'emploi aidé non marchand contribuerait positivement à la création d'emplois dans ce secteur en 2006. En effet, les entrées dans les contrats mis en place mi-2005 par le plan de cohésion sociale (contrat d'avenir, contrat d'accompagnement vers l'emploi) seraient nettement supérieures aux sorties globales des contrats aidés non marchands (CAE,

CAV mais aussi celles des anciens contrats - CES, CEC, contrats jeunes). En octobre 2006, 270 000 entrées en CAE et en CAV ont été observées, et 60 000 de plus sont prévues entre cette date et la fin décembre. Le contrat d'avenir serait en particulier plus dynamique sur la fin de l'année, via la création de 25 000 contrats dans l'Éducation nationale et le secteur médico-social en septembre. Ainsi, alors que 5 000 entrées en moyenne étaient réalisées par mois, 21 000 entrées ont eu lieu en septembre (dont la moitié dans l'Éducation nationale), et près de 9 000 en octobre.

Au premier semestre 2007, la hausse de l'emploi salarié dans le secteur non marchand continuerait, mais à un rythme moins soutenu (+0,5 % sur le semestre). En effet, même si l'emploi non marchand hors dispositifs d'aide continuerait d'être dynamique, les contrats aidés du plan de cohésion sociale auraient à nouveau un effet légèrement négatif sur l'emploi (-6 000) : malgré les 150 000 entrées prévues au premier semestre 2007, les sorties des CAE et CAV signés en 2005 et en 2006 seraient en effet nombreuses.

L'emploi total resterait dynamique au premier semestre de 2007

En 2006, l'emploi total serait plus dynamique qu'en 2005 : +243 000 contre +149 000 en 2005. Cette hausse serait liée à l'emploi non marchand, mais surtout à l'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole (+138 000 emplois).

Au premier semestre de 2007, l'emploi total serait toujours en hausse, avec +115 000 emplois créés. Il serait néanmoins un peu moins dynamique qu'au premier semestre de 2006 (+125 000). ■

Effet positif sur l'emploi des contrats aidés du secteur marchand ...

De janvier à octobre 2006, les contrats d'aide à l'emploi marchand⁽¹⁾ ont continué d'avoir un effet positif sur l'emploi : +6 000 emplois créés⁽²⁾, après +10 000 au total en 2005 (dont +6 000 également de janvier à octobre). En effet, les entrées dans un dispositif aidé du secteur marchand (ancien, ou mis en place par le plan de cohésion sociale⁽³⁾ - hors CI-RMA⁽⁴⁾) sont toujours dynamiques : 417 000 entrées cumulées depuis le début de l'année en octobre 2006, 411 000 en octobre 2005.

Ces effets sur l'emploi sont calculés à partir de la variation du nombre de bénéficiaires (cf. tableau).

Le nouveau contrat initiative emploi (CIE) continue d'être souscrit au même rythme qu'en 2005, avec 69 000 entrées cumulées en octobre 2006. En 2005, 88 000 embauches avaient au total été réalisées, dont près de 62 000 de janvier à octobre.

Le nombre de salariés ouvrant droit à l'exonération de charges en zone de revitalisation rurale (ZRR) et en zone de revitalisation urbaine (ZRU) est globalement stable (12 000 salariés en stock en octobre 2006, 10 000 un an avant). En revanche, les bénéficiaires d'un contrat jeune en entreprise sont légèrement moins nombreux en 2006 : 114 000 personnes en bénéficient en octobre, contre 119 000 un an auparavant.

Ce sont surtout les contrats en alternance qui contribuent au dynamisme des contrats aidés du secteur marchand : les sorties des anciens dispositifs (adaptation, orientation, qualification) diminuent, alors que le contrat de professionnalisation voit son nombre de bénéficiaires augmenter : après une montée en charge timide, ce contrat a accueilli plus de 100 000 personnes en octobre 2006, contre moins de 60 000 en octobre 2005. Le recours à un contrat d'apprentissage reste de plus à un niveau haut.

... ainsi que du secteur non marchand

Contrairement à ce qui était observé depuis 2001, l'emploi aidé non marchand contribue positivement à la création d'emplois en 2006. En effet, les entrées dans les

contrats mis en place mi-2005 par le Plan de cohésion sociale (contrat d'avenir (CAV), contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE)) sont désormais nettement supérieures aux sorties globales des contrats aidés non marchands (CAE, CAV mais aussi celles des anciens contrats - CES, CEC, contrats jeunes). De janvier à octobre 2006, 272 000 entrées en CAE et en CAV ont été réalisées, dont 200 000 en CAE, ce qui est supérieur aux 120 000 annoncés par le projet de loi de finance (PLF) pour 2006. Le contrat d'avenir gagne à son tour en dynamisme en septembre et octobre, via la création de 25 000 contrats dans l'Éducation nationale et le médico-social à la fin de l'été. Ainsi, alors que 5 000 entrées en moyenne étaient réalisées par mois, 21 000 entrées ont eu lieu en septembre (dont près de la moitié dans l'Éducation nationale), et près de 9 000 en octobre. L'objectif des 200 000 entrées sur l'année 2006 annoncé par le PLF ne sera certainement pas atteint. Cependant, en cumulant les deux types de contrats, la prévision agrégée du PLF devrait se réaliser au vu des entrées cumulées en octobre.

Parallèlement, les sorties des anciens dispositifs continuent, mais à un rythme moins soutenu, les stocks des anciens contrats étant maintenant faibles.

Ainsi, alors que le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé du secteur non marchand diminuait en 2005 (-22 000 sur l'ensemble de l'année, dont -44 000 de janvier à octobre), ils sont, en octobre 2006, 25 000 de plus que début janvier 2006.

Pour le premier semestre de 2007, 150 000 entrées dans les contrats aidés du secteur non marchand sont prévues, dont près des trois quarts en CAE. ■

(1) Contrats initiative emploi (CIE), alternance (contrats de professionnalisation, d'apprentissage, de qualification...), exonérations de charges sociales en ZRR et ZRU, contrats jeunes en entreprise, etc.

(2) Ces effets sur l'emploi sont calculés à partir de la variation du nombre de bénéficiaires (cf. tableau) avec prise en compte d'éventuels effets de substitution et d'aubaine, qui peuvent être différents d'une mesure à l'autre. Les effets sur l'emploi sont toujours plus faibles que la variation du nombre de bénéficiaires, du fait de ces effets de substitution.

(3) Cf. encadré sur les changements de la politique d'aide à l'emploi en 2005, note de conjoncture de décembre 2004.

(4) Les données sur le CI-RMA sont indisponibles pour 2006. L'effet global sur l'emploi tient compte d'un nombre de CI-RMA issu d'un modèle de prévision.

LES DISPOSITIFS D'AIDE A L'EMPLOI

(en milliers)

	Flux d'entrées (y compris reconduction de contrats)				Variation du nombre de bénéficiaires				Nombre de bénéficiaires (stocks)**			
	2004	2005	oct. 05	oct. 06	2004	2005	oct. 05	oct. 06	déc. 2004	déc. 2005	oct. 05	oct. 06
Emploi aidé dans le secteur marchand * (1)	577	569	411	417	7	-61	-64	-56	967	906	903	850
<i>Abaissement des coûts salariaux (1)</i>	172	201	162	132	5	-46	-45	-90	431	385	386	296
<i>Exonérations de charges sociales (ZRR ET ZRU)</i>	11	11	9	11	0	0	0	1	10	11	10	12
<i>Contrat jeune en entreprise</i>	68	62	53	52	37	0	3	-2	116	116	119	114
<i>Abattement temps partiel</i>	0	0	0	0	-51	-89	-82	-63	152	63	70	0
<i>Contrat initiative emploi (ancienne formule)</i>	93	39	39	0	19	-30	-19	-47	153	123	134	76
<i>Contrat initiative emploi (nouvelle formule)</i>	0	88	62	69	0	73	54	21	0	73	54	94
<i>CI-RMA (ancienne et nouvelle formule)</i>	1	5	4	nd	1	5	3	nd	1	6	4	nd
<i>Formation en alternance</i>	405	369	249	285	1	-16	-19	34	536	521	517	554
Emploi aidé dans le secteur non marchand	252	251	182	272	-92	-22	-44	25	291	269	247	293
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	0	137	76	201	0	121	73	48	0	121	73	169
Contrat d'avenir	0	16	7	71	0	15	7	51	0	15	7	66
Contrats emploi solidarité	235	97	97	0	-15	-89	-66	-21	110	21	45	0
Contrats emploi consolidé	15	0	0	0	-25	-35	-29	-29	91	56	62	28
Emplois jeunes	0	0	0	0	-55	-32	-27	-25	87	55	60	30
CI-RMA	1	0	0	0	1	-1	-1	0	1	0	0	0
Civis	2	0	0	0	1	-1	-1	0	1	0	0	0

(1) Hors CI-RMA (données indisponibles pour 2006)

* Hors mesures générales comme les allègements généraux de cotisations sociales et réduction du temps de travail

** Le nombre de bénéficiaires annuel d'une mesure s'obtient à partir des flux d'entrées observés ou prévus sur la période et des taux de ruptures de contrat usuels. Il ne doit pas être lu comme un effet direct sur l'emploi ; l'effet sur l'emploi se mesure à partir de la variation du nombre de bénéficiaires avec prise en compte d'éventuels effets de substitution et d'aubaine.

Sources : Dares, CNASEA

Chômage

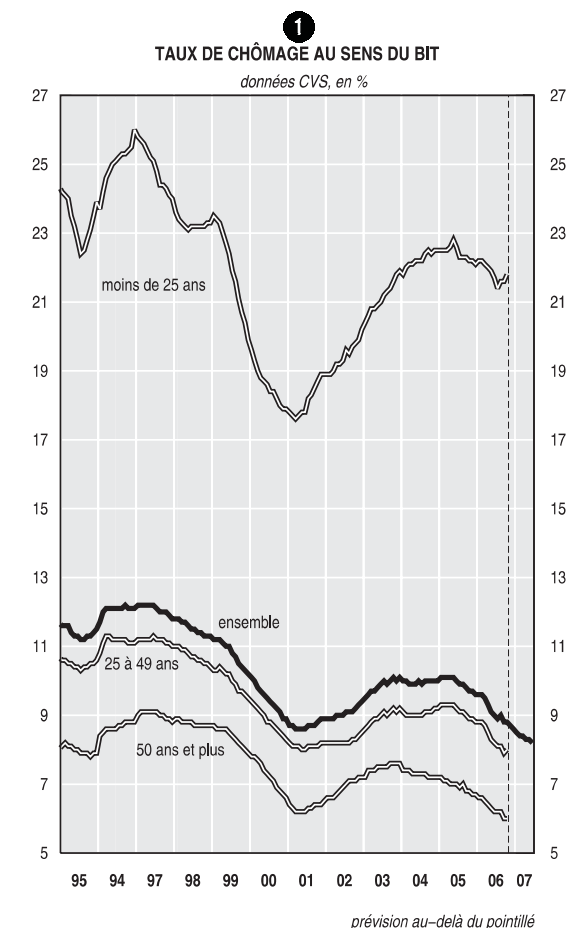
À la fin octobre 2006, le nombre de chômeurs au sens du BIT s'est établi à 2,4 millions de personnes, soit 8,8 % de la population active. La baisse du nombre de chômeurs entamée au printemps 2005 s'est prolongée en 2006, avec 222 000 chômeurs de moins de janvier à octobre. Cette décrue du chômage a été particulièrement marquée pour les chômeurs âgés de 25 ans et plus.

Avec une hausse des composantes marchande et non marchande de l'emploi total pour 2006 et pour le premier semestre 2007, en particulier dans le secteur marchand, et dans un contexte de décélération de la population active, le taux de chômage continuerait de baisser pour s'établir à 8,6 % à la fin de l'année 2006 et 8,2 % fin juin 2007.

222 000 chômeurs de moins de janvier à octobre 2006

Durant l'année 2005, le nombre de chômeurs (au sens du BIT) a diminué de 124 000 personnes, dont près de 110 000 au cours du second semestre. Cette baisse se confirme et s'amplifie en 2006, avec 222 000 chômeurs de moins de janvier à octobre. Le mois de septembre 2006, où le nombre de chômeurs a baissé de 50 000, fait plus que compenser les légères remontées observées au mois d'août (+8 500 chômeurs) et au mois d'octobre (+5 600 chômeurs).

Cette baisse globale du chômage a lieu dans un contexte d'accélération de l'emploi total : dans le secteur marchand comme dans le secteur non marchand, les créations d'emplois salariés s'accroissent.



Ainsi, partant de 9,6 % à la fin de l'année 2005, le taux de chômage s'est établi à 9,0 % fin juin 2006, et a poursuivi sa baisse pour atteindre 8,8 % fin octobre.

TABLEAU 1 : TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT

(en %)

	Niveaux en fin de période, CVS													
	2004				2005				2006				2007	
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.
Ensemble	9,9	10,0	10,0	10,0	10,1	10,0	9,8	9,6	9,5	9,0	8,8	8,6	8,4	8,2
Moins de 25 ans	22,1	22,2	22,5	22,5	22,5	22,6	22,3	22,1	22,1	21,7	21,6	-	-	-
25 à 49 ans	9,0	9,0	9,1	9,2	9,3	9,2	9,0	8,8	8,7	8,2	7,9	-	-	-
50 ans et plus	7,4	7,3	7,2	7,2	7,1	7,0	6,8	6,7	6,5	6,2	6,0	-	-	-

■ Prévision

TABLEAU 2 : BOUCLAGE DE LA POPULATION ACTIVE

(CVS, en milliers)

	Glissements annuels					Glissements semestriels								
	2002	2003	2004	2005	2006	2003		2004		2005		2006		2007
						1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.
(1) Population active tendancielle	150	125	108	67	29	63	61	58	49	39	28	17	13	8
(2) Effets de flexion du chômage	-24	-32	-4	19	41	-22	-10	-1	-3	2	16	24	18	16
(3) Effet retrait d'activité	48	13	-78	-53	-37	10	2	-39	-39	-28	-24	-35	-1	-17
<i>dont : retraites anticipées</i>	0	0	-92	-76	-36	0	0	-49	-43	-42	-34	-39	4	-15
(4) Offre de travail potentielle = (1)+(2)+(3)	174	105	26	33	34	51	54	18	7	12	21	5	29	7
(5) Emploi total	158	-46	88	149	243	-39	-7	28	60	48	101	129	114	115
<i>dont : Emploi salarié EB-EP</i>	41	-59	13	77	138	-50	-9	4	9	23	54	86	53	73
<i>Emploi non marchand aidé</i>	-11	-102	-92	-22	26	-47	-55	-60	-32	-24	1	6	20	-6
(6) Chômeurs BIT	162	215	-17	-124	-276	147	68	-35	18	-14	-110	-157	-120	-108
(7) Population active observée	319	169	71	25	-34	108	61	-7	78	34	-9	-32	-2	7
(8) Défaut de bouclage = (7)-(4)	145	64	46	-8	-68	56	8	-25	71	21	-29	-37	-31	0

Prévission

Cette décrue du chômage est plus marquée chez les 25 ans et plus

Depuis le printemps 2005, et en particulier pendant l'année 2006, l'ampleur de la baisse du chômage a été contrastée selon l'âge : les chômeurs de moins de 25 ans ont vu leur effectif diminuer de 3,3 % de janvier à octobre 2006, tandis que le nombre de chômeurs de 25 à 49 ans a diminué de 10,0 %. Enfin, le chômage des 50 ans et plus a baissé de 9,6 % sur la même période.

Le taux de chômage des jeunes a connu des évolutions plus heurtées que pour les autres classes d'âge. Il a commencé à diminuer plus tardivement et est même remonté à trois reprises : +0,1 point en janvier 2006, +0,2 point en août et en octobre. Sur l'année 2006, il a néanmoins diminué de 0,3 point, à 21,8 % fin octobre.

Du début de l'année à octobre 2006, le nombre de chômeurs âgés de 25 à 49 ans a fortement diminué. Leur taux de chômage a ainsi reculé de 0,9 point sur les trois premiers trimestres 2006, et remonte pour la première fois en octobre (+0,1 point). Il s'établit alors à 8,0 %.

Enfin, le nombre de chômeurs âgés de 50 ans et plus, déjà en diminution marquée en 2004, a vu sa baisse s'accélérer : leur taux de chômage s'est replié de 0,5 point en 2005, et de 0,7 point depuis le début de l'année 2006, pour s'établir à 6,0 % fin octobre 2006.

Le taux de chômage poursuivrait sa baisse sur le premier semestre 2007, pour atteindre 8,2 % fin juin

La croissance de la population active tendancielle serait en tassement : +29 000 en 2006 et +13 000 en 2007 (dont +8 000 au premier semestre), après +67 000 en 2005.

Après avoir été négatifs de 2002 à 2004, les effets de flexion⁽¹⁾ redeviendraient positifs en 2005, ainsi qu'en 2006 (+41 000) et au premier semestre 2007 (+16 000), sous l'effet de la baisse du chômage.

À l'inverse, le nombre de bénéficiaires de dispositifs de retrait d'activité (stages, préretraites et surtout retraites anticipées) serait toujours en augmentation, contribuant à diminuer la population active⁽²⁾. Néanmoins, l'impact de ces dispositifs diminuerait en 2006 et au premier semestre 2007, et ce malgré un nombre croissant de bénéficiaires de stages, en particulier grâce à la création de l'action préparatoire au recrutement (APR⁽³⁾).

En effet, le nombre de bénéficiaires des dispositifs de préretraite, tels que l'ARPE, l'ASFNE et le dispositif Cats⁽⁴⁾, continuerait de décroître en 2006 et au premier semestre 2007 (-10 000 en 2006, puis -3 000 au premier semestre 2007), le public éligible pour ces dispositifs étant de plus en plus restreint⁽⁵⁾. C'est surtout la possibilité de départ anticipé en retraite qui a un impact sensible sur la population active⁽⁶⁾ depuis 2004. En 2005, 76 000 personnes de plus que l'année précédente bénéficiaient de cette

(1) Lorsque la conjoncture est mal orientée, notamment lorsque le chômage est élevé, une partie de la population renonce à entrer sur le marché du travail ou préfère en sortir. À l'opposé, lorsque la conjoncture devient favorable, un plus grand nombre d'individus choisit de chercher un emploi. Cet effet du taux de chômage sur la décision d'entrer ou de sortir du marché du travail est appelé « effet de flexion ».

(2) Si le stock de bénéficiaires des dispositifs de retrait d'activité augmente, la population active tendancielle en est diminuée d'autant.

(3) Pour plus de détails sur l'APR, se reporter à l'encadré de la page suivante.

(4) Allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE), Allocation spéciale du fond national pour l'emploi (ASFNE), Cessation d'activité de certains travailleurs salariés (Cats).

(5) Plus particulièrement, le dispositif Cats a été restreint aux personnes exerçant des métiers pénibles depuis le 30 janvier 2005.

(6) Pour plus de détails sur le dispositif de départ en retraite anticipée, se reporter au dossier thématique « Quel ralentissement de la population attendre en 2004 ? » publié dans la note de conjoncture de décembre 2003.

mesure, diminuant d'autant la population active. En 2006 et au premier semestre 2007, ce nombre baisserait : respectivement 35 000 et 15 000. En effet, les personnes entrées dans ce dispositif les années passées commenceraient à en sortir, ayant atteint l'âge légal de la retraite.

Au total, ces trois dispositifs de retraits d'activité (stage, préretraites et retraites anticipées) diminueraient l'accroissement de la population active de 53 000 personnes en 2005, 37 000 en 2006 et 17 000 au premier semestre 2007.

Ainsi, l'accroissement de l'offre de travail en 2006 et en 2007 serait proche de celui observé en 2005 : +34 000 personnes, après +33 000 sur l'année 2005,

et +7 000 personnes au premier semestre 2007. Par ailleurs, l'emploi total accélérerait en 2006 et poursuivrait une progression soutenue au premier semestre 2007 (+115 000 au premier semestre 2007, après +243 000 en 2006, cf. fiche « *Emploi* »). L'ensemble des composantes de l'emploi total (hors salariés agricoles) serait en hausse, exceptée une contribution négative des contrats aidés du secteur non marchand au premier semestre 2007.

Au total, le taux de chômage au sens du BIT poursuivrait la baisse amorcée au printemps 2005 : après s'être établi à 8,8 % à la fin du mois d'octobre 2006, il diminuerait à 8,6 % à la fin de l'année, puis à 8,4 % à la fin du premier trimestre 2007, pour atteindre 8,2 % fin juin. ■

ENCADRÉ : L'ACTION PRÉPARATOIRE AU RECRUTEMENT (APR)

Annoncée en août 2006, l'action préparatoire au recrutement (APR) est une mesure de formation professionnelle prescrite par l'ANPE, qui vise à permettre à des demandeurs d'emplois non indemnisés au titre de l'assurance chômage d'accéder, par une adaptation de leurs compétences, à des offres d'emplois non satisfaites. Cette formation doit durer entre un et trois mois, et peut être mixte : dans l'entreprise et dans un centre de formation professionnelle. L'État finance cette formation, à condition que l'employeur recrute le demandeur d'emploi. L'aide est également versée à l'employeur si le stagiaire ne donne pas suite à l'offre d'emploi ou s'il n'a pas atteint le niveau requis. 50 000 actions préparatoires au recrutement sont prévues d'ici fin 2007, dont 20 000 en 2006. Les premières APR ont été signées mi-octobre.

Quels effets sur l'emploi et le chômage ?

À court terme, les actions préparatoires au recrutement feront baisser à la fois le nombre de chômeurs et la population active : en stage, ils sont considérés comme inactifs et sortent donc du chômage.

À un horizon plus lointain, l'APR a pour but de fournir aux demandeurs d'emploi des compétences qu'ils ne possèdent pas forcément et qui sont recherchées par les employeurs. Ce dispositif pourrait donc contribuer à améliorer l'appariement entre chômeurs et postes vacants, via une meilleure adaptation de l'offre à la demande de travail. Si les employeurs embauchent effectivement les stagiaires en APR sur des postes non pourvus par la voie « classique », cette mesure pourrait ainsi contribuer à diminuer le taux de chômage de long terme. ■

Salaires

En 2006, le salaire moyen par tête (SMPT) du secteur concurrentiel non agricole augmenterait de 3,2 % en moyenne annuelle, soit une progression supérieure à celle de 2005 (+2,9 %). En termes réels, le SMPT accélérerait aussi en 2006 (+1,5 % en moyenne annuelle après +1,1 % en 2005) : la forte baisse du chômage et le regain de croissance seraient les principaux facteurs expliquant cette accélération.

En glissement annuel, l'évolution du SMPT du secteur concurrentiel non agricole serait du même ordre à la mi-2007 que fin 2006 (+2,9 %) ; en termes réels, compte tenu de la forte baisse de l'inflation (+0,9 % contre +1,8 % un an plus tôt), il progresserait de 2,1 % à la mi-2007 en glissement annuel, contre +1,6 % fin 2006.

Le SMPT des administrations publiques croîtrait en moyenne annuelle de 1,7 % en 2006, suite notamment aux diverses revalorisations indiciaires intervenues au cours de l'année 2005 (+1,8 % au total). En termes réels, le SMPT se stabiliserait en 2006 après une hausse de 0,3 % en 2005. En prenant en compte les mesures prises en fin d'année 2006 et celles annoncées pour le début de 2007, l'acquis de revalorisation au premier semestre de 2007 serait de +0,7 %.

Compte tenu de la baisse du chômage et du regain de croissance, le salaire moyen par tête croîtrait un peu plus vite en 2006

Après une forte hausse au premier trimestre de 2006 (+1,3 %), le SMPT a augmenté plus modérément au deuxième trimestre (+0,3 %). Il évoluerait au même rythme au troisième trimestre, puis monterait à +1,1 % au quatrième trimestre.

Sur l'ensemble de l'année 2006, le salaire de base nominal augmenterait de 2,8 %, comme en 2005 : l'impact favorable de la baisse du chômage en 2006 compenserait l'effet du ralentissement des prix et d'une revalorisation du SMIC plus faible en 2006 que les années précédentes⁽¹⁾.

De plus, le regain de croissance économique en 2006 favoriserait l'augmentation des primes et le recours aux heures supplémentaires. De ce fait, le salaire moyen par tête, qui intègre ces éléments en sus du salaire de base, progresserait plus en 2006 (+3,2 %) qu'en 2005 (+2,9 %).

(1) Dans le cadre de la loi Fillon, le SMIC a sensiblement augmenté durant la période allant de 2003 à 2005. Les revalorisations durant cette période ont été en moyenne de 5,5 % tandis que la revalorisation de juillet 2006 était de 3,0 %.

TABLEAU : ÉVOLUTION DU SALAIRE MOYEN PAR TÊTE (SMPT) DANS LE SECTEUR MARCHAND NON AGRICOLE ET DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(Données CVS / moyenne trimestrielle)

Données CVS	Moyennes trimestrielles						(évolution en %)		
	2006				2007		Moyennes annuelles		
	1 ^{er} T	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T	2 ^e T.	2005	2006	2007 acquis
Salaire moyen par tête (SMPT)									
- dans le secteur marchand non agricole (SMNA) ⁽¹⁾	1,3	0,3	0,3	1,1	1,1	0,4	2,9	3,2	2,5
- dans les administrations publiques (APU) ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	2,1	1,7	-
Indice des prix à la consommation	0,3	1,0	0,1	-0,1	0,1	0,7	1,7	1,7	0,9
SMPT réel (SMNA)	1,0	-0,7	0,2	1,2	1,0	-0,3	1,1	1,5	1,5
SMPT réel (APU)	-	-	-	-	-	-	0,3	0,0	-

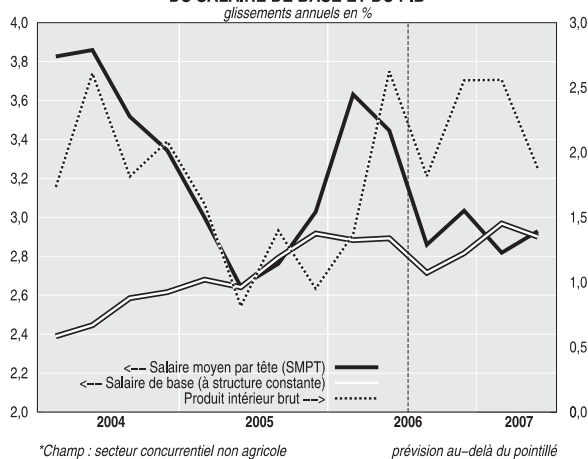
■ Prévission

(1) Le SMPT tient compte de la dynamique propre aux salaires des très petites entreprises, des variations des primes et des heures supplémentaires, et intègre également les effets de structure.

(2) Le SMPT tient compte de l'ensemble de l'évolution de la rémunération des agents, en particulier des mesures catégorielles, des promotions individuelles et des effets de structure.

1

ÉVOLUTIONS DU SALAIRE MOYEN PAR TÊTE*, DU SALAIRE DE BASE ET DU PIB



En termes réels, le salaire moyen par tête accélérerait également (+1,5 % sur l'année 2006, après +1,1 % en 2005).

En 2007, la baisse d'inflation favoriserait la croissance du salaire réel

Début 2007, la poursuite de la baisse du chômage permettrait à la croissance du salaire de base nominal de se stabiliser. De plus, en raison de l'inertie des anticipations d'inflation incorporées dans les négoc-

iations salariales, le ralentissement des prix se traduirait par une accélération sensible en euros constants.

En glissement annuel, le SMPT augmenterait de 2,9 % à la mi-2007, contre +3,4 % à la mi-2006. En termes réels, la hausse de 2007 serait en revanche plus importante que celle de 2006 (+2,1 % après +1,5 %), toujours du fait du repli de l'inflation.

Les revalorisations intervenues en 2005 assureraient des gains salariaux en 2006 dans la fonction publique

Du fait des revalorisations indiciaires intervenues en 2005 (+1,8 % au total sur l'année), l'année 2006 a commencé avec un acquis de croissance de +1,0 %. En 2006, le point d'indice a été revalorisé de 0,5 % en juillet et un point d'indice supplémentaire a été attribué à tous les fonctionnaires au 1^{er} novembre. À cela s'ajoutent les bonifications indiciaires attribuées aux agents de catégorie A et B plafonnant plus de cinq ans au sommet de leur grille. Au total, dans les administrations publiques, le SMPT progresserait de 1,7 % en 2006, après 2,1 % en 2005, soit une stabilisation en termes réels, après +0,3 % en 2005.

En 2007, compte tenu des revalorisations intervenues en 2006 et de celles prévues en 2007 (+0,5 % en février), l'acquis de revalorisation serait de +0,7 % à la fin du premier semestre. ■